

MAIRIE D'ISIGNY-SUR-MER

Rue Thiers
14230 ISIGNY-SUR-MER
Tél. 02 31 51 24 00
secretariat@communeisigny.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune d'Isigny-sur-Mer se réunira en séance ordinaire

Mardi 20 juin 2023 à 20h30 salle Georges Lion de l'Hôtel de Ville d'Isigny-sur-Mer

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 30 mai 2023.

ENVIRONNEMENT :

2 – Présentation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Isigny-sur-Mer en présence des représentants de TOTAL ENERGIE et TERREAL - avis du conseil municipal.

FINANCES :

3 – PARTELIOS HABITAT - Réhabilitation de 16 pavillons situés rue de la Paix à Isigny-sur-Mer : garantie d'emprunt d'un montant total de 368 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et consignations à hauteur de 50 %.

4 – Demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2023 : Création de réserves incendie.

5 – Budget Principal : Intégration de frais d'études – décision modificative n°2.

6 – Budget Principal : Vote de crédits supplémentaires – décision modificative n°3.

7 – Autorisation de paiement d'une prestation musicale du groupe « ZEBRA 3 » pour l'animation de l'apéro concert du 2 Septembre 2023 sur la commune déléguée de Neuilly-La-Forêt.

8 – Utilisation de la licence IV de la commune : Fixation des tarifs de consommations.

INFORMATIONS.

DATES À RETENIR.

Fait à Isigny-sur-Mer, 14 juin 2023.

Le Maire

Eric BARBANCHON

CASTILLY



NEUILLY-LA-FORÊT

LES OUBEAUX

VOUILLY

